

CK/AMH
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA SURETÉ NATIONALE

Lorient, le 15 Juin 1966.

COMMISSARIAT CENTRAL
DE POLICE DE LORIENT

CC. N° 5381/

Le Commissaire Divisionnaire
Commissaire Central,
Chef de la Circonscription
de police urbaine de LORIENT

à
Monsieur le Directeur Général de la Sûreté Nationale
S/Direction des Polices Urbaines

PARIS

s/c de Monsieur le Préfet du Morbihan
Cabinet - VANNES -

OBJET : Marche des femmes des ouvriers des Forges d'Hennebont sur Lorient.

REFER. : Vos instructions SN/PU/ N° 281 du 30.1.64.

P.J. : Photos.

En exécution de vos instructions citées en référence, j'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli, et en double exemplaire, un compte-rendu de la marche organisée sur Lorient, pour les femmes et les enfants des métallurgistes des Forges d'Hennebont.

Cette marche de 13 kms séparant Lochrist de Lorient a été suivie par 600 femmes et enfants et a été scindée en trois tronçons.

De Lochrist à Hennebont, le mouvement s'est opéré à pied.

A Hennebont, les manifestantes ont embarqué à bord de 7 cars qui les ont déposées à l'entrée de Lanester.

Le trajet Lanester Lorient a été effectué à pied, sauf pour les personnes âgées transportées par cars, jusqu'à la place Jules Ferry.

.../...

Vers 16 heures, le cortège se présentait devant la Sous-Préfecture où une motion (texte joint) a été remise à M. le Sous-Préfet par une délégation de six femmes et deux représentants syndicaux.

Plusieurs membres des Conseils municipaux d'Inzinac, d'Hennebont, Lanester et Lorient s'étaient joints à la manifestation ainsi que le curé de Lochrist, les représentants syndicaux des Firges et les délégués des commerçants d'Hennebont.

A 16 h 30, les manifestantes dont les esprits étaient très tendus, regagnaient les cars afin de rejoindre Hennebont.

Les ponts Jehanne Laflamme sur la RN 24 à Hennebont, du Bonhomme sur la D 194 à Lorient et du Temple à Lochrist furent occupés et barrés pendant une heure environ.

Vers 18 h 15, la manifestation prit fin.

Le Commissaire Central,

(S) A. RENOUARD.



CK/AMH

PREFECTURE DU MORBIHAN

Lorient, le 15 Juin 1966.

COMMISSARIAT GENERAL
DE POLICE DE LORIENT

CC. N° 5384/

PLAN DETAILLE DE COMPTE-RENDU
CRITIQUE ET OPERATIONNEL

I - SITUATION GENERALE -

Manifestation des épouses et mères des travailleurs des Forges d'Hennebont - avec marche sur Lorient organisée pour réclamer les réemplois avant les licenciements prévus.

A- Caractère de l'événement :

(a) Nature : Mouvement déclenché par les femmes des ouvriers des Forges d'Hennebont, soutenu par les conseils municipaux des communes d'Inzinzac, Hennebont, Lanester et Lorient, les centrales syndicales, les représentants des commerçants d'Hennebont et du clergé pour appeler l'attention du Pouvoir central sur les revendications ayant trait à des garanties plus solides que celles énumérées au "Livre Blanc" du Gouvernement qui prévoit l'implantation de cinq industries nouvelles créées au réemploi de la totalité de la main-d'oeuvre à dégager des Forges d'Hennebont.

b) Etendue et lieux: 1) Réunion des femmes sur la place de Lochrist et marche à pieds jusqu'à la Croix Verte à Hennebont.

2) Embarquement dans les cars des manifestantes et transport jusqu'à l'entrée de Lanester.

3) Poursuite du mouvement à pied jusqu'à la Sous-Préfecture de Lorient,

4) Retour des cars à Hennebont ayant à bord les manifestantes avec barrages des Ponts Jehanne Laflamme à Hennebont, du Bonhomme à Lorient et du Temple à Lochrist.

c) Durée du service : le 15 juin 1966 de 13 h à 18 h 30.

d) Rassemblement général des femmes à 13 h 30 sur la place de Lochrist (400 personnes et d'une cinquantaine d'enfants). Les enfants portaient, en première ligne, des pancartes sur lesquelles on pouvait lire :

" Des touristes, c'est bien, du travail c'est mieux"

" Le plein emploi"

" Les Bretons sont des français à part entière"

" Si Papa travaille, l'enfant ne jeûne pas"

" Il faut sauver les Foyers"

" Restons en Bretagne"

" Marcellin démission".

.../...

A 13 h 45, le cortège à pied s'ébranlait en direction d'Hennebont. Aux premiers rangs, se trouvaient les enfants des écoles de Lochrist qui avaient fermé leurs portes, M. GIOVANELLI, maire SFIO de Lochrist Inzinzac, le recteur de la paroisse, l'abbé SAVARY, M. CRÉPEAU, maire communiste d'Hennebont et M. LE CALVE, adjoint au Maire de la même localité.

Le cortège se grossissait en cours de route de groupes de femmes attendant son passage au bord de l'itinéraire.

Des slogans véhéments à l'adresse des pouvoirs publics étaient scandés par les manifestantes.

A 14 h 45, le cortège fait de 6 à 700 personnes arrivait à Hennebont, où 7 cars devaient les acheminer ensuite jusqu'à "La Maison Brûlée" en Lanester.

Descendant des véhicules, les manifestantes se regroupaient à nouveau en cortège qui prenait la direction de la Sous-Préfecture de Lorient.

Au pont St Christophe, on notait la présence de M. MAURICE Maire communiste de Lanester, de quelques conseillers municipaux, de MM. LE DU et GICQUEL, adjoints au Maire de Lorient qui se joignaient au défilé.

Dans la traversée de Lorient, les enfants de 12 à 13 ans chantaient des slogans contre MM. POMPIDOU et MARCELLIN.

A 15 h 55, le cortège débouchait devant la Sous-Préfecture, but de la marche.

Une délégation de six femmes était reçue par M. le Sous-Préfet à qui était remis la motion (texte annexé).

Groupée devant la Sous-Préfecture, la foule se faisait de plus en plus bruyante, de minute en minute, apostrophant parfois avec animosité le service d'ordre. Les grilles de la Sous-Préfecture furent violemment secouées, car l'atmosphère était très tendue.

A 16 h 30, la délégation sortait de la sous-préfecture et Mme ROBERT résumait en quelques mots l'entretien au cours duquel, dit-elle, le représentant du Gouvernement nous a promis qu'il n'y aura pas de rupture et que les ouvriers des Forges d'Hennebont ne seront pas licenciés avant qu'il n'y ait eu d'autres emplois à leur offrir".

Les femmes se dispersaient en regagnant les cars qui devaient les ramener sur Hennebont.

En arrivant à Hennebont, vers 17 heures, les femmes descendaient des cars et prenaient position sur le pont Jehanne La Flamme, sur la RN 24. Elles paralysaient ainsi la circulation, renforcées sur le champ par l'arrivée de 250 ouvriers qui avaient débrayé à cet effet.

Ici, le barrage prenait une forme spectaculaire par la présence d'une locomotive et d'une rame de quelques wagons de marchandises de l'usine des Forges, amenés depuis la gare d'Hennebont arrêtées au milieu de la chaussée.

Le Pont du Bonhomme situé à Lorient, sur la D 194 était également bloqué au même instant par un "commando" d'ouvriers ainsi que le Pont du Temple en Lochrist.

Ainsi le blocus d'Hennebont dura une heure environ de 17 h à 18 heures.

Les éléments de la Gendarmerie Nationale durent procéder à la déviation de la circulation dans le secteur d'Hennebont, situé hors circonscription.

Le Corps Urbain de Lorient devait également diriger le flot des voitures pendant la direction d'Hennebont, vers la D 18 à destination de Caudan et Plouay.

La manifestation s'achevait définitivement vers 18 h 15.

B- Climat social du moment :

Bien que les centrales syndicales COT et CFDT semblent s'être résignées quant à la fermeture prochaine et définitive des Forges d'Hennebont décidée par le Gouvernement, elles veulent à présent qu'à tout prix les travailleurs licenciés aient au préalable un rengagement écrit, avec la garantie d'un salaire convenable.

C- Causes et Fin : Celles exposées au § I

II - MOYENS -

A- Effectifs : Police Urbaine y compris Sûreté Urbaine
(Un Commissaire Divisionnaire, un commissaire principal, 6 C.P.A.
Un Officier de Paix Principal, 4 brigadiers-chefs, 14 brigadiers, 57 sous-brigadiers.

Total : 83

Forces sup plétives : 4 escadrons Gendarmerie Mobile et Brigades de Lorient et d'Hennebont.

B- Moyen de transmissions : Téléphone et radio.
2 VL radio - 1 PS radio.

C- Véhicules et carburant : 50 litres d'essence ont été utilisés

.../...

D- Moyens divers : -

III - DISPOSITIONS PREVENTIVES :

- Fus d'interdiction de la manifestation
- Occupation des points sensibles
- Encadrement du cortège dès son entrée à Lanester
- Renforts aux abords de la sous-préfecture.

IV- DISPOSITIF GENERAL :

A- Direction et Commandement :

Direction du service d'ordre assurée par le Commissaire Divisionnaire Commissaire Central, assisté du Commissaire Principal de la Sûreté Urbaine et de l'Officier de Paix Principal Commandant le Corps Urbain.

B- Transmission radio fournies par les O.F.A. S.Urbaine et détachement Gendarmerie Nationale.

C- Répartition des effectifs:

A bord d'une VL radio du Commandement se trouve le Commissaire Divisionnaire, Commissaire Central qui donne ses instructions aussitôt répercutées du Poste central et informations transmises à M. le Sous-Préfet de Lorient et à la Direction Départementale des RG à Vannes.

a) sur la voie publique : maintien de l'ordre aux abords des points névralgiques notamment Pont St Christophe.

déviations circulation aux carrefours empruntés par le cortège et encadrement du défilé par gardiens cyclistes : 1 brigadier, 13 gardiens de la paix.
Jalonnement : 2 brigadiers - 26 gardiens de la paix.

b) devant la sous-Préfecture : 1 brigadier-chef, 1 brigadier 10 gardiens de la paix et 3 O.F.A.

c) Réseau Poste central : Un Officier de Paix Principal, 3 brigadiers-chefs, 10 brigadiers, 7 gardiens de la paix.

CRITIQUE DES DISPOSITIONS PRISES : Vu l'esprit très tendu des manifestantes, les membres du service d'ordre ont dû faire preuve de sang-froid.

V- l'ADVERSAIRE : très excité et recherchant même l'incident.

Le Commissaire Divisionnaire
Commissaire Central,

(s) A. RENOUARD.



M O T I O N

=====

Les épouses, les mères des ouvriers des Forges, soucieuses de l'avenir de leur famille et en particulier celui de leurs enfants, lancent un appel pressant aux pouvoirs publics, afin :

- 1°) qu'aucun licenciement n'ait lieu aux Forges d'Hennebont avant que le nombre d'emplois correspondant soit effectivement créé dans la zone industrielle de Kerpont.
- 2°) qu'en aucun cas, certaines des mesures envisagées à la Page 23 du Libre Blanc soient mises en application ;
- 3°) que pour les travailleurs âgés de plus de 60 ans, il soit étudié de nouvelles modalités afin que ceux-ci bénéficient d'une véritable retraite au même taux que celui prévu à l'âge de 65 ans et non pas d'allocations de chômage déguisées.

Les Pouvoirs Publics doivent comprendre que les mères et les épouses des travailleurs ne souhaitent qu'une chose, c'est que leurs enfants ou leurs maris puissent bénéficier d'un salaire décent afin de pouvoir élever dignement leur famille.

Elles demandent également que dès maintenant une étude sérieuse soit engagée afin de promouvoir de nouvelles activités au sein même des usines de LOCHRIST, permettant ainsi à leurs enfants de trouver sur place les emplois qui leur seront indispensables.

Le 14 Juin 1966.

MARCHE DUR LORIENT

des femmes des employés des FORGES DE LOCHRIST

le 14 JUIN 1966.

Communication radio reçue le 14 à 13 h. 35 -

Origine Ct de Gendarmerie Nationale

A 13 h. 35, 200 femmes environ sont rassemblées sur la place de LOCHRIST. Tout est calme.

13 h. 45

A 13 h. 45, 350 personnes environ ont quitté LOCHRIST à pied en direction d'HENNEBONT.

14 h.

A 14 heures 400 personnes environ dans le cortège. Le pont de Locastel, en LOCHRIST est coupé par une voiture mise en travers et une cinquantaine d'ouvriers.

14 h. 25

Communication téléphonique Cre Divisionnaire à Secrétaire En Chef de la Sous-Préfecture

"Si le Pont St Xtephe est bloqué par les manifestants, dois-je attendre des instructions ou agir de ma propre initiative ?" - Réponse si l'obstruction durait plus de 5 minutes, aviser, instructions seront données.

Origine : Cie Nle. 14 h. 25

Le barrage sur le pont de Locastel est levé. Les ouvriers quittent le pont pour rejoindre, les uns l'usine, les autres leur domicile.

Le cortège se trouve rue Maréchal Joffre à hauteur du C.E.G. - 500 personnes environ.

14 h. 40

Le cortège arrivé quai rive gauche à HENNEBONT où il devait prendre les cars continue sa route. Pour le moment on ignore où doit s'arrêter le cortège.

14 h. 55

Départ d'HENNEBONT, face à la Gendarmerie, des 7 cars transportant les manifestantes. 80 personnes environ dans chaque véhicule. Personnalités accompagnant le cortège M. GIOVANELLI, Maire d'INZINZAC - Le Curé de LOCHRIST; l'adjoint au Maire d'HENNEBONT; M. CALVE. Tout est calme. Le cortège arrive dans quelques minutes à LANESTER SOUS-PREFECTURE avisée.

15 heures

Les cars sont arrivés à la ^maison Brûlée - Les manifestants s'apprêtent à reformer le cortège pour se rendre à la Sous-Préfecture.

15 h. 05

Commissaire Pal, Chef des R Gx à VANNES a été informé sur sa demande du déroulement de la manifestation.

15 H 05

Origine Commissaire Divisionnaire, Kalmie 2
Le cortège à pied est en vue de la ^Maison Brûlée.

15 h. 12

Le cortège est ~~sur la rue Jean Jaurès~~ ^{Rue Jean Jaurès à LANESTER} ayant à sa tête un important groupe d'enfants.

15 h. 20

Gie - Le cortège arrive à environ 300 mètres du Pont St Christophe. La circulation est momentanément interrompue à l'arrière du cortège. Les véhicules venant de LORIENT sont déviés par des rues latérales.

15 h. 23

Cre Div. Kalmie 2 - Le cortège arrive sur le Pont St Christophe précédé d'enfants de 12 à 13 ans chantant des slogans contre MARCELLIN et POMPIDOU. Présence de MMM. Le ^Maire de LANESTER, LE DU, adjoint au maire de LORIENT et GICQUEL également adjoint Sous-Préfecture informée

15 H. 29

Cortège rue de Verdun -

15 h. 37

Les cars transportant les femmes ne pouvant effectuer le trajet arrivent sur la place Jules Ferry. Sous-Préfecture avisée.

15 h. 35

Gie - Le cortège arrive cours de Chazelles à LORIENT; la circulation se rétablit normalement.

Kalmie 2 - 15 H 44 - Position du cortège - Milieu de la r
Mal Foch - 60 enfants environ en font partie.

.....

15 h. 55

les manifestantes sont arrivées devant la Sous-Préfecture.

M. Le Commissaire Pal, chef des R.G.x à VANNES a été avisé.

16 H. 25

Gie - La délégation sort de la sous-préfecture.

16 h. 30

La dislocation commence à se faire, devant la sous-préfecture.

Les femmes se dirigent vers les cars stationnés Place Jules Ferry à LORIENT

Les ponts de LOCHRIST vont être barrés à 16 h.30 et peut-être même celui de HENNEBONT.

Gendarmerie Nle. 16 h 45

Le pont de LOCHRIST est occupé par une soixantaine d'ouvriers et 2 véhicules. Ils ne semblent pas remonter vers HENNEBONT.

Une quinzaine d'ouvriers sont sur le Pont d'HENNEBONT mais la circulation est normale.

17 heures.

Les femmes qui étaient dans les cars sont descendues et occupent le pont d'HENNEBONT.

17 heures 25

Le train des Forges de LOCHRIST est stationné sur le pont d'HENNEBONT. La circulation est stoppée. Environ 250 femmes et 250 hommes sont sur le pont.

Le pont du Bonhomme est coupé par une vingtaine d'ouvriers
Le Pont du Temple est également coupé.

17 H. 45

Pont de LOCHRIST rendu à la circulation à 17 h 45
Pont du Bonhomme toujours coupé.
Le train qui barrait le pont d'HENNEBONT s'est mis en marche sur LOCHRIST mais a de nouveau stoppé.

17 h. 50

Le train s'est remis en marche et a dégagé l'entrée du Pont d'HENNEBONT mais les manifestants restent sur place.

18 heures

4

Le barrage du Pont d'HENNEBONT est levé

la circulation redevient normale

La circulation est rétablie sur le Pont du Bonhomme.
